

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	19

Date de la  
convocation  
15/04/2022

OBJET  
DE LA  
DELIBERATION

DECISION  
MODIFICATIVE  
N° 1

BUDGET  
MAISON DE  
SANTE



## REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

DELIBERATION N° 11  
DU

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

**PRESENTS :** Tous les membres en exercice, sauf :  
- C. REWUCKI (procuration à K. PERROTIN)  
- C. VILLANUEVA (procuration à L. RAVAT)

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que, suite à la réception de la notification du montant du Fonds de concours attribué par Nîmes Métropole pour la construction de la Maison de Santé, il est possible d'inscrire les crédits correspondants en recettes et en dépenses.

Aussi il convient de procéder à la décision modificative suivante :

	INVESTISSEMENT
DEPENSES	<u>CHAPITRE 23</u>
	C/2313 + 75 623,00 €
RECETTES	<u>CHAPITRE 13</u>
	C/13251 + 75 623,00 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20220421-DE11-210422-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2022

Affichage : 02/05/2022

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER

